



LeasePlan

Conduite et leasing de véhicules électriques

What's next?

De plus en plus de sociétés envisagent d'introduire des voitures électriques dans leur car policy. La vôtre aussi probablement. Et ce, dans un souci de préserver l'environnement. Ou encore, pour des raisons fiscales. Il se peut également que ce soit pour attirer de nouveaux talents. Pourquoi votre entreprise prendrait-elle des véhicules électriques en leasing ?

Et pourquoi pas ? Quelles sont les possibilités ? Et qu'en est-il des options de rechargement ? Dans ce livre blanc, nous dressons la liste des principales questions et réponses en matière de conduite électrique.

Quels types de voitures électriques existent-ils?

Supposons : vous projetez de reprendre des voitures électriques dans votre car policy. Que se passe-t-il ensuite ? Quels types allez-vous autoriser ?

Véhicules entièrement électriques ou partiellement avec moteur plug-in hybrid ? Tout dépend de ce dont vos collaborateurs ont besoin. Doivent-ils se rendre chez des clients aux quatre coins du pays. La majorité des véhicules rencontrés sur nos routes sont de deux variantes différentes. Nous allons vous présenter leurs avantages et inconvénients.

- > **Plug-in hybrid (PHEV)**
- > **100% électrique (FEV)**



Plug-in hybrid (PHEV)

Une voiture plug-in hybrid est non seulement dotée d'un moteur électrique mais également d'un moteur à combustion. Vous pouvez recharger la batterie via une prise de courant. Et remplir le réservoir de carburant à la station-service. La batterie vous permet de parcourir de petits trajets en roulant entièrement à l'électricité. Lorsqu'elle est vide, le moteur à combustion s'enclenche.

Quand ce système est-il intéressant ?

Un modèle plug-in hybrid peut s'avérer idéal comme solution intermédiaire. Pour ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas encore entièrement passer à la conduite électrique. La batterie garantit des émissions plus basses mais vous disposez d'une grande autonomie. Pour assurer ces émissions plus basses, il est bien entendu indispensable de recharger la batterie aussi souvent que nécessaire.

Avantages et inconvénients :

- ✓ Émissions plus faibles (à condition que la batterie soit utilisée au maximum)
- ✓ Bonne autonomie. Ce système s'avère donc intéressant pour les collaborateurs qui parcourent chaque jour un grand nombre de kilomètres
- ✓ Contribue à l'acceptation de la conduite électrique et à la croissance des points de recharge
- ✗ Baisse de l'intérêt fiscal pour certains modèles à partir de 2020
- ✗ Effet limité sur l'environnement
- ✗ Véhicules plus coûteux que les modèles à essence ou diesel
- ✗ Consommation de carburant plus élevée en cas de mauvaise utilisation



100% électrique (FEV)

En quoi cela consiste-t-il ?

Une voiture 100% électrique roule exclusivement avec un moteur électrique. Cela signifie que votre véhicule ne produit pas d'émissions toxiques et que vous ne devez pas faire le plein de carburant. Mais... il n'y a aucun « back-up » : si le courant est épuisé, impossible de poursuivre votre route! Vous devrez d'abord recharger la batterie à une borne prévue à cet effet.

Quand ce système est-il intéressant ?

Si votre entreprise opte pour une politique zéro émission et que vous voulez profiter d'avantages fiscaux. Jusqu'en 2020, une voiture électrique est fiscalement déductible à concurrence de 120%. À partir de 2020, elle le sera encore à 100%. Il y a cependant une condition, à savoir que vos collaborateurs doivent pouvoir recharger leur véhicule à une borne de recharge à leur domicile, au travail ou à proximité. Bien que l'autonomie des nouveaux modèles augmente sans cesse, le rayon d'action d'une voiture équipée d'un moteur électrique reste nettement inférieur à celui de modèles comparables roulant (partiellement) au carburant.

Avantages et inconvénients :

- ✓ Pas d'émissions directes
- ✓ Avantages fiscaux
- ✓ Coûts de consommation plus faibles
- ✗ Bien souvent, autonomie inférieure
- ✗ Temps de charge relativement long
- ✗ Exige une bonne organisation de la part du conducteur
- ✗ Autonomie dépendante des conditions météo et de l'utilisation (sur autoroute, la batterie se décharge plus vite)



Véhicule à l'hydrogène (FCEV)



Outre les voitures 100% électriques et les hybrides plug-in, il existe un troisième type de véhicule électrique disposant d'un potentiel énorme pour l'avenir : **les voitures à l'hydrogène** dont les émissions sont composées d'eau uniquement. Ces véhicules sont dotés de ce qu'on appelle une cellule à carburant qui transforme l'hydrogène et l'oxygène en courant électrique. La batterie du moteur électrique propulsant la voiture est ainsi rechargée. L'autonomie de ces modèles est comparable à celle de véhicules roulant au carburant. Mais il ne s'agit cependant pas d'une option envisageable pour le moment.

En effet, le nombre d'endroits où il est possible de faire le plein d'hydrogène est encore extrêmement limité. Et il n'y a en outre que peu de modèles disponibles sur le marché. Bien que ce type de véhicule soit durable, la production d'hydrogène ne l'est pas (encore). C'est néanmoins une source d'énergie prometteuse dans laquelle des investissements considérables sont consentis. On s'attend à ce que le réseau de recharge soit plus développé d'ici 2025.



Conduite électrique et économies.

La conduite électrique est-elle réellement intéressante ?

Les voitures électriques sont réputées pour être nettement plus chères que celles roulant au carburant. Mais ce n'est plus tout à fait vrai. La concurrence aidant, les nouveaux véhicules électriques sont commercialisés à des prix de plus en plus bas. Les valeurs résiduelles pour leur part, deviennent de plus en plus intéressantes. Il faut encore ajouter à cela les avantages fiscaux et le fait que les frais de consommation d'une voiture électrique sont inférieurs à ceux d'un véhicule équipé d'un moteur à carburant.

Fiscalité plus intéressante des voitures électriques

Les pouvoirs publics stimulent la conduite durable. Jusqu'en 2020, les coûts d'une voiture électrique sont fiscalement déductibles à concurrence de 120% dans l'impôt des sociétés. À partir de 2020, la déductibilité sera ramenée à 100%. Les voitures électriques restent donc plus intéressantes sur le plan fiscal que les véhicules équipés d'un moteur à combustion conventionnel.

Une voiture électrique est intéressante pour les collaborateurs également : zéro émission signifie en effet que l'Avantage de Toute Nature est limité au montant minimum pour de nombreuses voitures électriques.

Moins d'usure

Une voiture 100% électrique nécessite moins d'entretien que les autres véhicules. Le moteur comporte en effet moins de parties mobiles soumises à l'usure. Il n'est pas nécessaire d'utiliser d'huile ni de liquide de refroidissement. Il en va de même pour la boîte de vitesses et l'échappement. Et les freins s'usent moins vite également. Ce qui signifie donc moins de visites au garage pour vos collaborateurs.

Attention : en cas de plug-in hybrid, le moteur à carburant nécessite le même entretien qu'une voiture « ordinaire ».



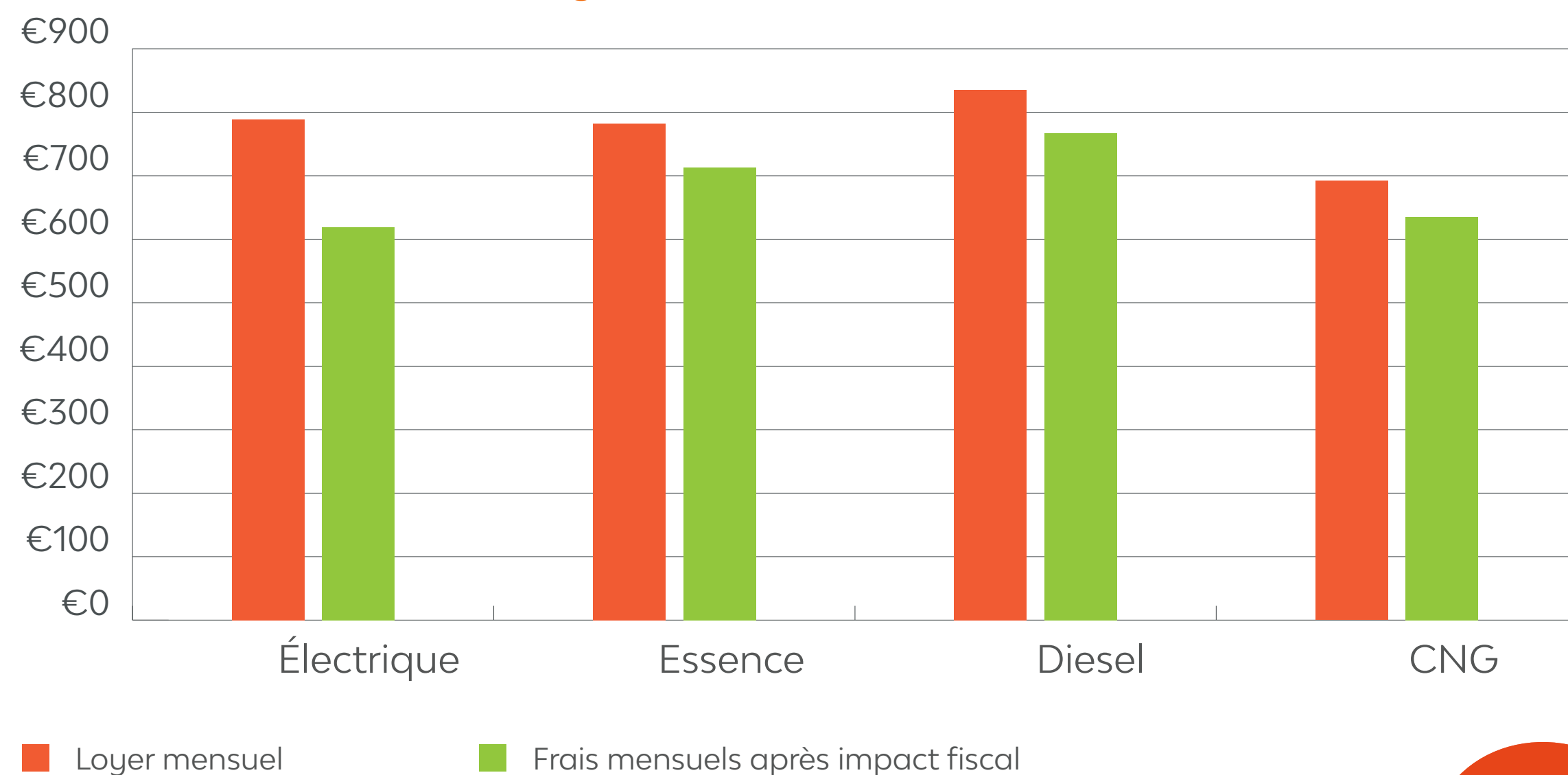
Utilisation plus avantageuse

Si vous avez la possibilité de recharger la voiture à la maison ou au travail, cela vous revient généralement moins cher que rouler au carburant.

Comparaison : la conduite électrique devient moins chère

L'autonomie des nouvelles voitures entièrement électriques s'améliore sans cesse et elles sont de plus en plus avantageuses. Examinez par exemple le graphique ci-dessous. Vous constaterez que les frais de leasing mensuels d'un modèle électrique* se rapprochent de plus en plus d'un modèle comparable en version essence, diesel ou CNG. Le prix d'achat est plus élevé mais les frais après déduction fiscale sont inférieurs.

Volkswagen Golf : 48 mois - 120.000 km



* Les frais sont basés sur un modèle comparable avec boîte de vitesses automatique. Dans le calcul, nous n'avons pas tenu compte des coûts requis pour une borne de recharge.



Passer à l'électrique ?

Vous souhaitez permettre la conduite électrique dans votre car policy, voire même passer à une flotte 100% électrique ? Comment vous y prendre et à quoi devez-vous réfléchir ? Nous avons dressé à votre attention une liste d'éléments importants.

Étude de faisabilité :

La première étape consiste à déterminer quels collaborateurs peuvent passer à la conduite électrique et à quel moment. Combien de kilomètres parcourent-ils chaque jour ? S'agit-il principalement de trajets domicile-travail ? Ou doivent-ils se rendre chaque jour chez de nombreux clients ? De quel type de voiture vos collaborateurs ont-ils besoin pour pouvoir effectuer leurs tâches et en existe-t-il une version électrique ?

Quels sont les modèles disponibles sur le marché et représentent-ils une alternative pour ceux qui sont actuellement repris dans votre car policy ? Vos collaborateurs ont-ils la possibilité de recharger la batterie à domicile ? Et y a-t-il suffisamment de bornes de recharge au travail ?

Lorsque vous aurez répondu à ces questions, vous pourrez examiner dans quelle mesure le passage à une flotte entièrement électrique est faisable : allez-vous opter pour une introduction progressive, souhaitez-vous promouvoir activement les voitures électriques ou allez-vous « switcher » d'un seul coup ?



Comment s'y prendre ?

Si vous mettez une voiture électrique à disposition de vos collaborateurs, vous souhaitez bien évidemment leur proposer une solution de recharge adaptée. Le plus souvent, vous pouvez vous adresser à la société de leasing qui vous prodiguera des conseils et la solution de recharge. LeasePlan par exemple vous propose un pack de recharge adapté comportant une carte de recharge. Outre la borne de recharge et son installation, le pack comprend un service de dépannage 24 heures sur 24, une garantie complète ainsi que le remboursement automatique des frais d'électricité. Si vous confiez la totalité de la procédure à une société de leasing, les déclarations et le remboursement de l'électricité se déroulent automatiquement. En outre, l'interlocuteur pour la borne de recharge et la voiture est le même. Des avantages non négligeables !

Où pouvez-vous recharger ?

Il est possible de recharger la batterie au travail et à domicile mais également dans un point de recharge public. Notre pays compte à présent quelque **1800 points de recharge** publics. Une petite partie d'entre eux (280 environ) sont des bornes de recharge rapide. Elles sont le plus souvent installées sur des parkings d'accès facile et le long des autoroutes. Une station de recharge rapide peut recharger une batterie à 80% en 30 minutes (attention toutefois car cette méthode ne convient pas pour toutes les voitures).

Pour effectuer une recharge, vous avez besoin d'une carte de recharge. Elle vous permet de vous identifier et de payer en outre directement à la borne publique. Tenez compte du fait que la recharge à une borne publique – surtout rapide – est généralement plus coûteuse qu'une recharge à la maison ou au travail.

Dans **l'App Store ou Google Play Store**, vous pouvez télécharger des applis indiquant l'emplacement de bornes de recharge en Belgique et en Europe.





Que faire si votre collaborateur doit exceptionnellement parcourir une longue distance ?

Supposons : votre collaborateur a effectué une estimation de la distance moyenne qu'il parcourt par jour et par an. Sur cette base, il a choisi une voiture électrique. Mais il se peut bien entendu qu'il doive exceptionnellement couvrir une plus longue distance. Pour rendre visite à un client à l'autre bout du pays par exemple. Ou pour une visite de projet à l'étranger. Ou encore, parce qu'il veut partir en vacances en voiture. Dans ce cas, l'autonomie est trop faible... Que faire ?

Planifiez le trajet à l'avance

Examinez au préalable où vous pouvez recharger la voiture le long du trajet (par exemple via l'appli de LeasePlan). Définissez de préférence un itinéraire sur lequel se trouve une borne de recharge rapide afin que le collaborateur puisse faire le « plein » rapidement. Dans les autres cas, tenez compte d'un temps de recharge pouvant s'élever à quelques heures, en fonction du type de véhicule.

Prévoyez une série de voitures « partagées » ou échangez avec un collègue

Pour ce genre de situations, il est intéressant de garder à disposition quelques voitures partagées. Les collaborateurs peuvent les réserver à l'avance s'ils doivent effectuer un long trajet.

Une autre possibilité consiste à faire un échange avec un collègue disposant d'une voiture ayant une plus grande autonomie. Il s'agira le plus souvent d'un véhicule essence ou diesel. En procédant à l'échange, l'autre collègue aura l'opportunité d'acquérir de l'expérience avec la voiture électrique. Une situation win-win !



Mettez une voiture de location à disposition

Si votre collaborateur prévoit de partir plus longtemps, en vacances par exemple, vous pouvez offrir la possibilité de louer une voiture temporaire ayant un plus grand rayon d'action. Cela peut également se faire auprès de la société de leasing.

Utilisez une carte de mobilité

Il peut parfois s'avérer pratique de voyager en train ou au moyen d'un autre mode de transport public. Lorsque la circulation est dense par exemple, ou lorsqu'il est difficile de se garer avec votre véhicule électrique ou de le recharger. Dans ce cas, vous pouvez combiner une voiture de leasing avec une carte de mobilité. Vous déterminez vous-même pour quelles formes cette carte peut être utilisée et vous êtes toujours prêt à partir !



Une offre qui ne cesse de s'étoffer

La plupart des constructeurs proposent désormais une voiture électrique (full EV) dans leur gamme. Consultez l'aperçu ci-dessous et vous constaterez que l'offre s'accroît sans cesse. Ces nouveaux modèles qui seront commercialisés cette année ou l'année prochaine, sont par ailleurs bien souvent équipés de batteries plus grandes et plus efficaces, vous permettant d'effectuer de plus longs trajets.

Année	Marque	Modèle	Taille de la batterie
2018	Audi	E-tron Quattro	95kWh
	Hyundai	Kona	40kWh / 64kWh
	Jaguar	I-Pace	90kWh
	Kia	Niro	64kWh
	Nissan	Leaf	60kWh
	Opel	Ampera-E	60kWh
2019	Audi	E-tron Sportback	95kWh
	Mercedes	EQC	70kWh
	Tesla	Model 3	56kWh / 76kWh



Conduite électrique : les principales notions

Lorsque nous parlons de voitures électriques, il s'agit de voitures qui roulent entièrement ou partiellement à l'électricité. Et qui n'utilisent donc plus du tout, ou dans une moindre mesure de carburant comme l'essence, le diesel ou le CNG. Vous rechargez la batterie au moyen d'une borne de recharge, d'un câble de recharge et d'une carte de recharge. Et vous pouvez ensuite prendre la route.

Les principales notions

Nous avons repris ci-dessous les principales notions généralement associées à la conduite électrique.

Autonomie la distance qu'une voiture peut parcourir avec une batterie et/ou un réservoir de carburant pleins (sans devoir recharger ou faire de nouveau plein entre-temps).

Moteur à carburant un moteur propulsé au carburant, comme l'essence, le diesel ou le LPG.

Cellule de carburant un appareil qui produit de l'électricité au départ d'hydrogène et d'oxygène.

Battery Electric Vehicle, BEV : un véhicule qui roule à 100% à l'électricité via un moteur électrique et une batterie. Également appelé FEV (Full Electric Vehicle).

Moteur électrique un moteur fonctionnant à l'électricité.

Fuel Cell Electric Vehicle, FCEV : un véhicule qui roule entièrement à l'électricité produite par une cellule de carburant au départ d'eau et d'oxygène.



Kilowattheure / kWh la mesure d'énergie pour les batteries. 10 lampes de cent Watts brûlent pendant une heure si l'on dispose d'1 kWh. Une voiture électrique consomme à peu près autant par kilomètre que l'une de ces lampes.

Borne de recharge endroit où vous pouvez recharger votre véhicule électrique. Il existe des bornes de recharge privées (pour la maison), publiques (appartenant à la commune) ainsi que des bornes de recharge rapide (sur des parkings et le long des autoroutes).

Carte de recharge pour pouvoir recharger à des bornes publiques, vous avez généralement besoin d'une carte de recharge.

Temps de recharge le temps nécessaire pour recharger la batterie de la voiture électrique. La batterie à cellule Li-ion / Lithium ion est le type de batterie le plus souvent utilisé dans les voitures électriques.

Plug-in Hybrid Electric Vehicle, PHEV

voiture pouvant rouler à l'électricité et au moyen d'un carburant.

Range-extender (E-REV) voiture électrique roulant entièrement à l'électricité mais dont la batterie peut être rechargée via un moteur à carburant (pour accroître son autonomie).

Clause de non-responsabilité

Les informations reprises dans le présent document sont validées par LeasePlan Corporation NV/SA ('LPC') uniquement, sur la base des sources qui y sont mentionnées et des informations que LPC a présentées elle-même ou sous sa propre responsabilité. LPC n'invoque ni ne donne aucune garantie explicite ou implicite de quelque nature que ce soit et décline toute responsabilité en ce qui concerne l'exactitude ou le caractère complet des informations ou opinions reprises dans le présent document.

Les informations de ce document proviennent de sources qui n'ont pas fait l'objet d'un contrôle indépendant. LPC ne donne aucune garantie et n'est nullement tenue de fournir au lecteur des informations complémentaires pour mettre à jour le présent document ou corriger des inexactitudes qui apparaîtraient éventuellement par la suite. LPC se réserve le droit de modifier d'une façon ou d'une autre ou de retirer à n'importe quel moment, sans en donner la raison, les informations reprises dans le présent document.

Sauf en cas de fausse déclaration trompeuse, ni LPC ni ses divisions, conseillers ou représentants ne peuvent être tenus pour responsables de dommages directs, indirects ou consécutifs, ni d'autres pertes ou dommages, notamment le manque-à-gagner que vous encourriez vous-même ou une quelconque autre tierce partie en vous fiant à (1) ce document ou sa crédibilité, son exactitude, son caractère complet ou son actualité, ou (2) une quelconque autre information écrite ou orale, mise à disposition par LPC à cet égard, ou (3) toutes autres données générant ces informations.

LeasePlan

LeasePlan Belgium
Excelsiorlaan 8
1930 Zaventem
Belgium
info@leaseplan.com
+32 2 722 62 11

leaseplan.be